Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_17-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 05 mars 2026

Convocation du :	19 février 2026
Date d'affichage :	19 février 2026
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	12
Votants :	15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/03/17 (Nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise- POISSON François- MORIN Sabine- LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne – AUBRY Charlène- BOQUEHO Stéphanie- RUEN Pauline

Absents excusés :

MAUJARRET Marie-Madeleine, CHATTARD-GISSEROT Thibault, QUEMARD Bertrand, REPERANT Thibault, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

Procuration : MAUJARRET Marie-Madeleine à AUBRY Isabelle
CHATTARD-GISSEROT Thibault à CARRO Nicolas
COISY Thierry à LE BRIS Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

Vote des subventions aux affaires économiques, à la MJC et aux affaires diverses 2026

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_17-DE

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations ainsi que Monsieur Jean-Paul Hamon pour les affaires économiques, pour les aides à la MJC et les affaires diverses, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Affaires économiques	**Voté 2026**
Fonds de réserve « Affaires économiques »	1 500,00 €
TOTAL « Affaires économiques »	**1 500,00 €**

Maison des Jeunes et de la Culture	**Voté 2026**
Suivant délibération 2026/02/03 : Poste animateur - Aide emploi associatif MJC	9 500,00 €
FR MJC – Frais de Direction et autres	75 129,00 €
MJC- Animation vie associative	3 700,00 €
MJC - Subvention service d'intérêt général territorial	17 993,08 €
TOTAL « MJC »	**106 322,08 €**

Affaires diverses	**Voté 2026**
Amicale des Employés communaux – Fonctionnement	800,00 €
Fondation du Patrimoine	2 000,00 €
Participation destruction nids de frelons	800,00 €
Fonds de réserve « Affaires diverses »	400,00 €
TOTAL « Affaires diverses »	**4 000,00 €**

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire
Nicolas CARRO

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Emmanuel THERIN